

Modalités de remboursement







https://lecomptassopassociations.couv.fr/informations_administratives/8/1165

.

Avez-vous vérifié et mis à jour les informations administratives de votre association et/ou de ses établissements ?

𝔅 VOIR LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE MON ASSOCIATION

A Toute demande de subvention transmise sans avoir complété les informations administratives de l'association risque d'être rejetée car incomplète.



SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION (2077)								
Code	Libellé	Dispositif Type	Financeur	Campagne	Couverture			



🔥 compte asso gouv.fr - Bing 🛛 🗙 🛤

Précédent 1 2 Suivant

C

 \leftarrow

Le compte Asso

https://lecompteasso.associations.gouv.fr/associations/841165/subvention-demande

× +

SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION (18)

Code	Libellé	Dispositif	Туре	Financeur	Campagne	Couverture
2782	Remboursement Pass'Sport région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Pass'Sport	Fonctionnement	Délégation régionale - Provence-Alpes-Côte d'Azur (DRAJES)	2021	régional - Provence-Alpes-Côte d'Azur
2783	Remboursement Pass'Sport région Nouvelle-Aquitaine	Pass'Sport	Fonctionnement	Délégation régionale - Nouvelle Aquitaine (DRAJES)	2021	régional - Nouvelle Aquitaine
2784	Remboursement Pass'Sport région Grand-Est	Pass'Sport	Fonctionnement	Délégation régionale - Grand Est (DRAJES)	2021	régional - Grand Est
2785	Remboursement Pass'Sport région Hauts-de-France	Pass'Sport	Fortionnement	Délégation régionale - Hauts-de-France (DRAJES)	2021	régional - Hauts-de-France
2786	Remboursement Pass'Sport La Réunion	Pass'Sport	Fonctionnement	Délégation régionale - La Réunion (DRAJES)	2021	régional - La Réunion
2787	Remboursement Pass'Sport région Pays de la Loire	Pass'Sport	Fonctionnement	Délégation régionale - Pays de la Loire (DRAJES)	2021	régional - Pays de la Loire
2788	Remboursement Pass'Sport région Occitanie	Pass'Sport	Fonctionnement	Délégation régionale - Occitanie (DRAJES)	2021	régional - Occitanie
2791	Remboursement Pass'Sport Mayotte	Pass'Sport	Fonctionnement	Délégation régionale - Mayotte (DRAJES)	2021	régional - Mayotte

Nombre d'entrées affichées:

Resoin d'aide ?

1

_

to

b compt	e asso gouv.fr - Bin	g 🗙 💶 Le compte Asso 🛛 🗙 🕂	
$\leftarrow \rightarrow$	C Ŵ	https://lecompteasso.associations.gouv.fr/assoc	iations/841165/subvention-demande cours de synchronisation 🌒 …
27	785	Libellé :	Remboursement Pass'Sport région Hauts-de-France
	Nom du dispositif :		Pass'Sport
	Type de projet :		Fonctionnement
	Couverture :		régional - Hauts-de-France
	Description :		Aide forfaitaire de 50€ par bénéficiaire Pass'sport
	Texte de référence / site internet :		https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/le-pass-sport / Décret n° XX relatif au « Pass'Sport »
	Critères d'éligibilité :		Toute structure affiliée à une fédération sportive agréée par le ministère chargé des sports. Toute association non affiliée, agréée (sport ou JEP) ET implantée dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville ou en Cités éducatives. Pour l'accueil des enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 jui
		Organisme financeur :	Délégation régionale - Hauts-de-France (DRAJES) 20 Square Friant les 4 Chênes CEDEX 01

SÉLECTIONNER UN SOUS-DISPOSITIF

Pass'Sport : du 01/09/2021 au 13/10/2021

SUIVANT > Besoin d'aide ?

Ŧ



- Faire une seule demande de subvention avec X dossiers pour tous les Pass Sports
- Lorsque toutes les demandes sont entrées, faire « suivant »

ATTESTATIONS

Pour valider cette demande de subvention, merci de remplir tous les champs de ce formulaire.

Je soussigné(e), **NON Jea******* représentant(e) légal(e) de l'association OLYMPIQUE LUMBROIS déclare :

🔄 gue l'association est à jour de ses obligations administratives 🛛 , comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);

🕂 exactes les informations administratives dans l'écran « Informations administratives » du compte association; 🕑

exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;

que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte;

que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) : 🕑

O inférieur ou égal à 500 000 €

à

🔘 supérieur à 500 000 € 😧

____demander une subvention de 50 €;

que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de lassociation;

Fait le 01/09/2021

PRÉCÉDENT

Cocher les cases, mettre le lieu puis transmettre TRANSMETTRE > Besoin d'aide ?